

**Délégation départementale du Val d'Oise**

Département Santé Environnement

Courriel : [ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr)

Destinataire(s) :

CEG

MAIRIE DE L'ISLE ADAM

SIAEP DE LA REGION DE L'ISLE ADAM

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

**SIAEP DE LA REGION DE L'ISLE ADAM**

Commune de : ISLE-ADAM (L')

Prélèvement et mesures de terrain du **25/03/2026** à \_\_\_\_\_ pour l'ARS, par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : L'ISLE ADAM TRAITEMENT CASSAN (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : STATION DE CASSAN - REFOULEMENT EAU TRAITEE

Code point de surveillance : 000000125 Code installation : 000125 Type d'analyse : PES8

Code Sise analyse : 00191552 Référence laboratoire : H.2026.761-1 Numéro de prélèvement : 09500189009

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500189009 - page : 1)

Le lundi 27 avril 2026

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

**Signé**

Helen LE GUEN

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi	
<b>Mesures de terrain</b>								
<i>Contexte Environnemental</i>								
Température de l'eau	12,9	°C				25		
	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Valeurs indicatives	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	Maxi	
<b>Analyse laboratoire</b>								
<i>Pesticides Divers</i>								
Chloridazone	<0,005	µg/L		0,1				
<i>Métabolites</i>								
Chloridazone desphényl	0,097	µg/L		0,1				
Chloridazone méthyl desphényl	0,044	µg/L		0,1				

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*